



# Formation de formateur cariste interne (35 heures) *Formation initiale*

## OBJECTIF DE LA FORMATION

Prendre connaissance des méthodes et techniques pédagogiques.  
Acquérir des compétences théoriques et pratiques relatives à l'utilisation des chariots élévateurs selon la R489.

## PUBLIC

Toute personne désirant animer et/ou organiser des sessions de formation professionnelle à destination des salariés de son entreprise dans le domaine des chariots élévateurs

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Maîtriser les réglementations en vigueur et les prescriptions relatives à l'utilisation des chariots élévateurs

Acquérir des compétences pédagogiques afin d'évaluer la capacité des apprenants à conduire un chariot de manutention en toute sécurité

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### PRÉREQUIS

Etre en possession d'un CACES R489 en cours de validité

### MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Tous les 5 ans

### ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation

Mode : intra

### ORGANISME DE DÉLIVRANCE

Advitam Prévention

### RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R. 4323-55 du code du travail.  
Recommandation R489 CNAM

## INTERVENANT(S)

Formateurs et  
testeurs certifiés  
CACES®

## APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie par  
objectif et approche  
par compétence

## CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique  
et pratique

## DEROULE DE LA FORMATION :

Jour 1 et 2 : Formation pratiques et théoriques

Travail intersession demandé aux stagiaires (préparation du support de formation ainsi que des tests pratiques et théoriques)

Jour 3 et 4 et 5 Matin : Mise en situation réelle de formation (avec des collaborateurs de l'entreprise) avec validation des compétences techniques et théoriques.

Jour 5 Après Midi : Échange avec le Formateur de Formateur sur la formation réalisée par l'apprenant.

Si l'entreprise souhaite délivrer des CACES, elle devra se faire certifier par un organisme accrédité ou faire appel à AD VITAM PREVENTION pour les tests et la délivrance de ceux-ci.

### Programme théorique et pratique

- ✓ Contexte réglementaire
- ✓ Instances et organismes de prévention
- ✓ Devoirs et responsabilités
- ✓ Technologie des chariots
- ✓ Éléments constitutifs
- ✓ Catégories et spécificités
- ✓ Dispositifs de sécurité
- ✓ Motorisation
- ✓ Circuit hydraulique
- ✓ Règles de conduite et de stationnement
- ✓ Conditions de stabilité
- ✓ Capacité de charge
- ✓ Vérifications et entretien
  
- ✓ **Formation pratique**
- ✓ Opérations de prise de poste
- ✓ Circulation à vide ou en charge
- ✓ Prise et dépose d'une charge au sol
- ✓ Gerbage et dégerbage en palettier
- ✓ Gerbage et dégerbage en pile
- ✓ Chargement et déchargement d'un véhicule
- ✓ Manutention de différents types de charges
- ✓ Opérations de fin de poste

✓ **Nota : Les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, de chaussures et de gants de sécurité.**